Renforcer le rôle de l’Union Européenne

24 mars 2011

1) Rehausser la coordination locale entre les acteurs du Quartet pour leur influence dans la prise d’orientations et de décisions [israéliennes].

2) Assurer la présence de l’UE quand il y a un risque de démolitions ou d’évictions de familles palestiniennes.

3) Assurer la présence de l’UE dans les tribunaux israéliens sur les cas de démolitions de maison ou d’évictions de familles palestiniennes.

4) Assurer l’intervention de l’UE quand des Palestiniens sont arrêtés ou intimidés par les autorités israéliennes pour des activités culturelles, sociales ou politiques pacifiques dans Jérusalem-Est.

5) Rendre opérationnelle la politique de l’UE
— pour faire venir les visiteurs de haut niveau aux sites sensibles (par exemple, la barrière de séparation, etc.).
— sur la logistique pour les visiteurs de haut niveau (par exemple : choix de l’hôtel, changement de transport Est /Ouest)
— sur les contacts avec le maire de Jérusalem et en se retenant de rencontrer les responsables Israéliens dans leurs bureaux de Jérusalem-Est (par exemple, au ministère israélien de la justice, etc.)
— sur la transmission d’informations à propos des colons violents de Jérusalem-Est, pour estimer s’ils ont le droit d’entrer dans l’UE.

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Renforcer-le-role-de-l-Union-Europeenne